



César

Trophée en bronze poli conçu par César en 1975 et décerné lors de la Cérémonie des César depuis 1977.

largeur 8 cm / hauteur 29 cm / poids : 3,6 kg



Qui vous a nommé?

Les 4055 membres votants de l'Académie des César à jour de leur cotisation.

La majorité d'entre eux sont devenus membres de l'Académie en justifiant d'une solide expérience professionnelle.

Sont également membres de droit tous les nommés des années précédentes, ainsi que tous les professionnels français ayant reçu un Oscar.

Le reste constitue le collège des "membres associés", rassemblant les personnes qui ont voulu faire partie de l'Académie et "qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma", pour reprendre la formule exacte du règlement de l'Académie.

Comment?

Par vote à bulletin secret : en ligne sur notre site internet ou par correspondance.

Vous ne le savez peut-être pas mais l'Académie des César est la seule Académie au monde à utiliser un dispositif de vote mixte (papier / électronique) réservant le vote à un collège électoral intégralement identifié, à la personne près, tout en garantissant l'anonymat absolu des votes et la confidentialité totale des résultats.

Tous les votants ont d'abord reçu, au choix des ayants-droit, des invitations à voir les films en projection privée, des places gratuites pour les films encore à l'affiche, et des DVD des films dans le Coffret DVD César.

Ils ont ensuite reçu le matériel de vote du premier tour : leur bulletin de vote (vote par correspondance), leurs codes d'accès (vote en ligne), et le Guide Films, qui recense l'ensemble des films sortis sur les écrans français entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012 ainsi que leurs équipes artistiques et techniques.

Pour le premier tour, le vote a été ouvert le 4 janvier et clos le 24 janvier à minuit. Le dépouillement du vote a été effectué dans la nuit dès la clôture du vote par la société Voxaly, société spécialisée dans le vote électronique, sous le contrôle de Maître Blot, Huissier, et de sa correspondante parisienne Maître Armengaud-Gatimel.

Le 25 janvier à 10h au Fouquet's, l'enveloppe cachetée contenant les nominations a été remise par Maître Armengaud-Gatimel à Alain Terzian, Président de l'Académie, qui en a immédiatement fait la lecture en Conférence de Presse.

Paroles de Nommés

Dès l'annonce des Nominations, l'Académie a lancé la réalisation, pour l'ensemble des actrices et des acteurs nommés aux César d'interprétation, d'une bande-annonce montée à partir d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés.

Pour les autres César, l'Académie propose aux nommés un entretien avec l'un des deux journalistes engagés pour l'occasion, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font, Danièle Heymann et Christophe d'Yvoire.

Ces vidéos sont mises en ligne sur le site de l'Académie en accès libre à partir du 8 février.

Le Déjeuner des Nommés

Traditionnellement, l'Académie invite l'ensemble des nommés à se retrouver au Restaurant Le Fouquet's lors d'un déjeuner.

C'est à cette occasion que vous sera remis votre Certificat de Nomination.

Il s'agit d'un exemplaire unique calligraphié à la main, dont il ne peut pas être délivré de duplicata.

Si vous avez été nommé pour le César de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, ou du Montage, l'Académie vous aura proposé de vous rendre au premier étage du Fouquet's, transformé pour quelques heures en studio photo.

L'Académie donne, cette année encore, carte blanche aux élèves du département photo de l'École Louis Lumière pour réaliser la Photo des 25 de l'année sur laquelle est rassemblé l'ensemble des nommés à ces cinq César Techniques.

C'est aussi le meilleur moment pour rencontrer l'équipe de l'Académie.

Châtelet

Visite guidée

Durant la semaine qui précède la Cérémonie, vous serez convié avec tous les autres nommés au Théâtre du Châtelet.

Renaud Le Van Kim, metteur en scène de la Cérémonie, et l'équipe de l'Académie, vous présenteront la salle, les zones de l'orchestre où se situeront vos places, et répondront à toutes vos questions concernant le déroulement de la Cérémonie, en particulier celles concernant les montées sur scène, les prises de paroles, et les parcours en coulisses.

L'Année Cinéma César

À compter du mercredi 6 février, et durant deux semaines, tous les films ayant au moins une nomination seront projetés dans les cinémas Le Balzac et Les 3 Luxembourg.

Chaque film dispose de quatre séances, attribuées par tirage au sort. Les projections sont ouvertes au public, et gratuites pour les membres de l'Académie.

Devenir lauréat

Deuxième Tour

Début février, les membres de l'Académie vont recevoir le matériel de vote du second tour (bulletin de vote papier pour le vote par correspondance et codes d'accès pour le vote en ligne). Les votants n'ont alors plus qu'à faire leur choix parmi les nominations de chacune des 21 catégories.

La clôture définitive des votes du second tour a lieu le 15 février pour le vote par correspondance et le 22 février à 16h pour le vote en ligne, soit cinq heures avant le début de la Cérémonie! Les résultats seront dévoilés sur scène lors de la 38^{ème} Cérémonie des César au Théâtre du Châtelet, le 22 février prochain, diffusée en clair, en direct et en exclusivité sur Canal + à partir de 21h.

Peut-on connaître les résultats à l'avance ?

Non. Les votes électroniques continuent d'être enregistrés jusqu'à 16h le vendredi 22 février.

Maître Armengaud-Gatimel, accompagnée de Maître Blot, procède dès 16h à l'extraction des résultats, puis à leur mise sous enveloppes cachetées.

Munis des vingt-et-une enveloppes, ils se rendront ensuite au Théâtre du Châtelet vers 20h30 pour s'installer dans leur loge en coulisses, où ils resteront jusqu'à la fin de la Cérémonie.

C'est Maître Armengaud-Gatimel en personne qui remettra à chacun des remettants, au fur et à mesure de la progression de la Cérémonie, l'enveloppe cachetée contenant le nom du lauréat. Cette enveloppe reste cachetée jusqu'à son ouverture, par le remettant, en direct et sur scène.

Le soir de la Cérémonie

La Cérémonie vous est dédiée. Vous êtes donc les premiers invités.

Tous les nommés sont placés à l'orchestre.

Le service billetterie de l'Académie vous a déjà fait parvenir votre formulaire de préinvitation.

Il vous suffira de le retourner complété pour obtenir votre "Pass". Celui-ci vous permettra, le soir de la Cérémonie de retirer vos billets à l'entrée du Théâtre du Châtelet et d'accéder au cocktail de bienvenue. Il contiendra également vos places pour le Dîner de Gala ainsi que votre carte d'accès à "La Party".

Les portes du Théâtre du Châtelet s'ouvrent aux invités dès 18h30 et se ferment à 20h30. Le cocktail de bienvenue vous attend à partir du premier étage jusqu'à la terrasse du 4ème étage.

En tant que nommé, vous arrivez par le Tapis Rouge.

Vous entrez dans le Théâtre par le photocall. N'hésitez pas à poser pour les télévisions et les photographes, ils ne sont là que pour vous.

L'entrée dans la salle se fait à partir de 20h15, et les portes de la salle sont closes à 20h45.

La Cérémonie commence à 21h précises, heure de la prise d'antenne en clair et en direct sur Canal+.

Elle démarre avec l'intervention du (de la) Président(e) de la Cérémonie, et se termine par l'annonce du César du Meilleur Film, remis également par le (la) Président(e) de la Cérémonie.

Quelques suggestions

C'est une soirée de gala, nous demandons donc à tous nos invités d'être habillés en conséquence.

N'arrivez pas au dernier moment afin de pouvoir profiter pleinement du cocktail de bienvenue.

N'attendez pas le tout dernier moment pour vous installer à votre place afin de faciliter l'entrée dans la salle des mille trois cents invités.

Vous êtes lauréat

Vous avez entendu le(la) remettant(e) prononcer votre nom. Passé un très bref instant de surprise, vous réalisez...

Vous vous êtes levé(e), avez dérangé vos voisins, pris un peu de temps pour partager l'instant avec quelques-uns d'entre eux, et vous vous dirigez vers la scène.

Sur scène

Vous êtes monté(e) sur scène, seul(e) ou avec vos confrères.

De l'autre côté de la scène, Antoine de Caunes vous regarde. Vous êtes à l'autre pupitre, et le ou les remettant(e)s vien(nen)t de vous remettre la statuette. Les applaudissements se calment, vous vous placez devant le pupitre, vous pouvez même ajuster la hauteur des micros, et c'est à vous. Mille trois cents invités et plusieurs millions de téléspectateurs vous écoutent...

Alors... pour vos concurrents déçus d'un soir, qui donneraient tant pour être à votre place...

Pour la profession cinématographique dans son ensemble, dont vous allez être, l'espace de quelques instants, le représentant aux yeux de millions de téléspectateurs... Pour tous ceux qui vous regardent sur leur petit écran, qui attendent tant de "ceux qui font du cinéma"...

Pour en finir avec la ritournelle "aux César, les films c'est bien mais les discours sont trop longs!"

... l'Académie compte sur vous!

Le Conseil de l'Académie a longtemps débattu de savoir s'il fallait ou non inscrire dans le Règlement une durée limitée pour les remerciements. Réussir un discours de remerciements de plus de deux minutes peut en effet se révéler être un exercice très périlleux...

Finalement, dans sa grande sagesse, le Conseil a renvoyé au présent "Mémo du Nommé" le soin de traiter de cette question...

Nous nous en tiendrons donc à un principe : vous faire confiance.

Et à vous transmettre deux conseils :

 Si vous êtes plusieurs à partager une même nomination, mettez-vous d'accord auparavant entre vous, sur qui commence, qui parle, qui termine • Et surtout, n'hésitez pas à préparer votre discours à l'avance. De l'avis des anciens lauréats, cela reste la meilleure façon de gérer le stress du passage sur scène, toujours sousestimé, et d'éviter que le souvenir de votre intervention ne vous laisse le goût amer d'une prestation décevante.

Les meilleures choses ayant une fin, vous vous préparez à sortir de scène. Si vous vous attardez un peu trop, Antoine de Caunes viendra gentiment vous aider à sortir de scène...

Parcours coulisses

Vous ne revenez pas tout de suite vous asseoir dans la salle. Vous sortez en coulisses, sans oublier votre César.

Ne croyez pas que vous avez fini de vous exprimer. Bien au contraire, votre nouveau statut de lauréat vous "contraint" alors à quelques obligations médiatiques:

- Une interview "à chaud" par Laurent Weil pour Canal +, dès votre sortie de scène.
- Une deuxième interview par Michel Reilhac, destinée à être mise en ligne sur le site de l'Académie. Elle a lieu derrière la scène, dans le studio d'enregistrement de l'Académie.

- Vous passez ensuite au photocall. Tous les photographes sont présents pour immortaliser ce moment. D'avance merci de jouer le jeu!
- Puis vous arrivez en salle de presse, devant l'ensemble des autres médias, à qui NT. Binh fera une brève présentation de votre parcours professionnel avant de vous laisser répondre aux questions de l'ensemble des médias présents (TV, radio et presse écrite).
- Vous terminez par le Studio Photo Louis Lumière de l'Académie, dans lequel les étudiants de l'École feront votre portrait avec votre César.

Ceci est le parcours média officiel, validé par l'Académie, que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Vous pourrez également avoir à répondre à d'autres demandes de médias, auxquelles vous pourrez décider à votre guise de répondre ou non. Sachez toutefois que toutes les personnes représentant les médias dans les coulisses ont fait l'objet d'une accréditation spécifique de la part de l'Académie, et sont a priori dans une prédisposition très bienveillante à votre endroit.

Ange gardien et fin de la Cérémonie

Dès votre sortie de scène, une personne de l'équipe de l'Académie vous sera dédiée, pour s'occuper de vous et vous assister lors des différentes étapes de ce parcours.

Il (elle) est là aussi pour répondre à toutes vos questions, et faire en sorte que ce moment se passe de la manière la plus agréable possible pour vous.

Il (elle) vous expliquera comment et à quel moment vous pourrez regagner la salle pour assister à la fin de la Cérémonie, et vous donnera également le point de rendez-vous auquel vous retrouverez la voiture qui vous emmènera au Dîner de Gala.

Enfin, pour terminer la Cérémonie, Antoine de Caunes va vous demander, avec tous les autres lauréats, de venir le rejoindre sur scène pour la "photo de famille". Nous vous remercions vivement de vous plier à ce dernier exercice protocolaire.

Le Dîner de Gala & La Party

Tous les nommés sont invités par l'Académie au Dîner de Gala, pour lequel vous avez reçu avec votre Pass, les invitations indispensables.

Vous êtes lauréat : votre accompagnateur(trice) vous a fixé un endroit de rendez-vous dès votre sortie de scène, après la "photo de famille", pour vous permettre de vous rendre au Fouquet's où se tient le Dîner de Gala.

Merci de suivre ses consignes, qui vous permettront d'accéder sans difficulté au restaurant.

Vous n'êtes pas lauréat: un service de navettes est mis à votre disposition à la sortie du Théâtre du Châtelet pour vous rendre au Fouquet's. N'oubliez pas vos invitations, qui vous seront indispensables pour profiter des navettes et accéder au restaurant.

Un photocall attend tous les invités à l'entrée du Fouquet's. Une fois entré dans l'enceinte du Fouquet's, le placement est libre.

Une fois le dîner terminé, nommés et lauréats sont les bienvenus à "La Party", qui a lieu à proximité du Fouquet's.

Là encore, n'oubliez pas vos invitations.

Prix Daniel Toscan du Plantier

En tant que nommé, c'est vous qui allez voter pour décerner le Prix Daniel Toscan du Plantier, destiné à récompenser la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année 2012.

Vous allez recevoir prochainement le matériel de vote, comprenant :

- le "Guide César & Production 2013", qui recense l'ensemble des producteurs éligibles de l'année 2012.
- la "notice" qui décrit la procédure de vote et vous donne vos codes confidentiels vous permettant de voter en ligne.

Le prix sera remis à l'heureux(se) élu(e) le 18 février prochain lors du Dîner des Producteurs à l'Hôtel George V, auquel seront conviés tous les producteurs et productrices éligibles.

Si vous n'êtes pas déjà membre, votre nomination vous donne le droit d'être membre de l'Académie sans avoir à déposer un dossier de candidature.

Dans le courant du mois de mars, vous recevrez un courrier en ce sens vous présentant le Règlement de l'Académie, et vous proposant d'en devenir membre.

Il vous suffira simplement de retourner le formulaire joint après l'avoir dûment complété.

Bienvenue!



75, avenue Elisee Recius 75007 Paris Tél. +33 (0)1 53 64 05 25 info@academie-cinema.org